



REPUBLIQUE DE GUINEE

TRAVAIL - JUSTICE - SOLIDARITE

AVIS SPECIFIQUE D'APPEL D'OFFRES

Appel d'Offres National pour la sélection d'une société pour la mise en place d'un système d'information et de gestion du fonds de garantie des prêts aux entreprises (FGPE).

Pays : République de Guinée

Projet : Ministère de l'Agriculture (MA)

Appel d'Offres No : 01/AON/MA/PDACG/2026

Projet : Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG).

Crédit N° : 6771-GN & Don N° : D713-GN

Emis le: 13 Février 2026

1. Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée, et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché la sélection d'une société pour la mise en place d'un système d'information et de gestion du fonds de garantie des prêts aux entreprises (FGPE) en lot unique.

2. Le Ministère de l'Agriculture à travers le Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la mise en place d'un système d'information et de gestion du fonds de garantie des prêts aux entreprises (FGPE) dans un délai de réalisation au plus tard quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'approbation du contrat.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national (AON) tel que défini dans le « Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement de la banque mondiale, édition Septembre 2025 », et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'**Unité de Coordination et d'exécution du Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG)**, M. Hamidou DIALLO, Coordonnateur au courriel : coordonnateurpdacg@gmail.com copie obligatoire à: spmpdacg@gmail.com, procurementpdacg@gmail.com, Tel : 628 89 66 80/ 622 52 70 56/626 96 18 96 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres durant les heures de bureau **de 9 heures à 16 heures du Lundi au Jeudi et de 9 heures à 13 heures le Vendredi** à l'adresse mentionnée ci-dessous.

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en **Français** en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous et contre un paiement non remboursable de **Deux millions cinq cent mille (2 500 000) Francs Guinéens**. La méthode de paiement se fera conformément à l'Arrêté Conjoint des Ministres des Finances et du Budget N°2304/MEF/MB/SGG portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la

quote part des produits de vente des Dossiers d'Appel d'Offres, le prix des DAO est reparti comme suit :

- ✓ **50% du prix d'achat du DAO est versé au compte N° 2011 000 136 « Receveur Central du Trésor » à la BCRG ;**
- ✓ **30% du prix d'achat du DAO est versé au compte N° 2011 000 407 de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), ouvert à la BCRG ;**
- ✓ **20% du prix d'achat du DAO est versé au compte de l'Autorité Contractante.**

Le document d'Appel d'offres sera **disponible au siège du PDACG indiqué au point 9.**
Le document d'appel d'offres sera adressé par voie de courriel ou sur Clé USB.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **16 Mars 2026 à 10 heures 00 minute**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis le **16 Mars 2026 à 10 heures 30 minutes** de la République de Guinée, **dans la salle de réunion de l'Unité de coordination et d'exécution Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée, sise Immeuble Fella, 5ème étage, Quartier Camayenne, Commune de Dixinn, Conakry, République de Guinée.**
7. Une redevance de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) au taux de 0,60%, un frais d'enregistrement de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCM) au taux de 0,30%, et un droit proportionnel de 1 % du montant hors taxes du contrat seront payés par l'attributaire du marché.
8. Toutes les offres doivent comprendre une garantie de l'offre, pour des montants respectivement en GNF ou équivalent en monnaie étrangère librement convertible (USD, Euro, FCFA, etc.) de **Cent soixante-dix millions (170 000 000) Francs Guinéens.**
9. L'attention est attirée sur le Règlement sur la Passation de Marchés exigeant que l'Emprunteur divulgue des informations sur la propriété effective du Soumissionnaire retenu, dans le cadre de la Notification d'Attribution du Marché, en utilisant le Formulaire de Divulgation de la Propriété Effective tel qu'il est inclus dans le document d'appel d'offres.
10. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG)
M. Hamidou DIALLO, Coordonnateur National
Immeuble Fella, 5ème étage, Quartier Camayenne, Commune de Dixinn, Conakry,
République de Guinée
Tél : +224 626 96 18 96
E-mail : coordonnateurpdacg@gmail.com / procurementpdacg@gmail.com

Fait à Conakry, le 13 Février 2026



M. Hamidou DIALLO
Coordonnateur National du PDACG